



RETRAITÉS SPORTIFS du SUD BASSIN

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive
Reconnue d'utilité publique par décret du 4 novembre 2008 paru au J.O. du 6 novembre 2008
Agrément Jeunesse et Sports n° 33S96048
Identifiant SIRET : 448 036 848 00027 Immatriculation Opérateur Voyages et Séjours : IM 038120032

COMPTE RENDU

Objet : réunion de la Commission des sports du 31 mai 2023.

L'objectif principal de la réunion était de faire le point avec les responsables des activités et les animateurs sur les conséquences induites par le changement des outils informatiques de la fédération.

Principes de base

- Le 1^{er} juillet les fichiers de l'ancien système de gestion de la fédération seront transférés dans le nouveau. Il appartiendra aux clubs de renseigner un certain nombre de paramètres afin de pouvoir saisir les licences pour la saison 2023/2024. Les licences seront « dématérialisées », elles pourront être téléchargées.
- Pour prendre leur licence les adhérents (anciens ou futurs) devront se connecter au site des RSSB (rssb.free.fr) et suivre la procédure qui sera affichée.
- le règlement (licence et activités payantes) se fera par carte bancaire comme les achats via internet.
- pour certaines activités le nombre de places disponibles sera limité et les différents créneaux dans la semaine seront précisés.
- **Afin de permettre aux adhérents actuels de conserver leurs créneaux** (exemple aquagym du mercredi après-midi) :
 - . les responsables des activités communiqueront au club les fichiers correspondant aux différents créneaux qu'ils auront établis en liaison avec les adhérents actuels. Ceux-ci, lors de leur inscription, devront cocher le créneau qui aura été arrêté,
 - . les **réinscriptions** devront se faire avant la fin août (la date de début sera communiquée). A partir de la fin août les inscriptions seront ouvertes aux nouveaux adhérents, ce qui implique que les places non prises seront accessibles à tous.
- Les licences des personnes ne maîtrisant pas internet pourront se faire « à l'ancienne », c'est-à-dire en remplissant une fiche et en joignant un chèque à l'ordre des RSSB.
- Le prix des activités payantes sera établi pour l'ensemble de la saison. Il sera réglé par CB lors de l'inscription et sera débité en 2 fois (lors de l'inscription et en février). Pour ceux qui paieront par chèque cela sera en une fois.

Tour des activités

- Aquagym

En principe les créneaux actuels sont maintenus. Les places disponibles sont limitées à 30 pour Gujan et 25 pour La Teste. Les responsables feront parvenir les fichiers prévisionnels pour la fin juin. Le coût annuel sera communiqué début juillet

Bernard Lafontaine a fait part de sa décision d'arrêter de superviser l'aquagym de Gujan et de s'occuper des créneaux du mardi après-midi et du mercredi matin. Si pas de volontaires pour le remplacer les créneaux seront supprimés.

- Yoga

En principe les créneaux actuels sont maintenus. Les places disponibles sont limitées à 30 par séance. La responsable fera parvenir les fichiers prévisionnels pour la fin juin. Le coût annuel sera communiqué début juillet

- Pilates

Même principe que pour le yoga.

La mise en place d'une deuxième séance est envisagée. La décision sera prise lorsque la situation de la gymnastique sera précisée (disponibilité de la salle).

- Taï chi

Même principe que pour le yoga mais pas de limitation du nombre de places.

- Gym

En attente de décision de la ville de Gujan -Mestras pour les 6 séances qui se faisaient au Vieux Marché. Après avoir consacré beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'énergie pour cette activité Bernadette Castaignède passera, début juillet, le témoin à Marie-Françoise Zaro Goni et à Annie Pinlou.

Deux animatrices sont en cours de formation (Dominique Dejonghe et Brigitte Boulnois Cameleyre).

- Golf

Pas de limitations du nombre de places.

Les sorties et animations locales sont appréciées.

Il est rappelé aux adhérents que les créneaux de réservation du lundi et du jeudi sont faits pour faciliter les échanges entre les participants (et donc la convivialité), pas pour bloquer des départs de 4 constitués à l'année.

- Self / karaté

En principe les 2 créneaux au Dojo de La Teste sont maintenus.

Pas de limitation de places.

La même cause produisant les mêmes effets Jean-Claude Castaignède assurera la reprise jusqu'à l'AG du club. Il laissera ensuite sa place à Christian Viaud pour le Karaté et Dominique Dejonghe pour la self.

- Badminton

Bonne participation, ambiance décontractée.

Créneau maintenu. Pas de limitation de places.

- Danse :

2 créneaux. Pas de limitation.

- Tennis et padel

Très faible participation. Les conditions de poursuite de l'activité seront actualisées sur le site avant la reprise.

- Rando

L'activité manque d'animateurs. Les 2 fois 2 groupes du mardi et du vendredi sont maintenues avec des départs communs et des parcours aménagés sans limitation de places.

La marche douce (5/7 km, 2H) fait recette. Le créneau sera maintenu sans limitation.

La diffusion des informations (lieux, horaires, ...) via notre site fonctionne.

Patrice Costet remplace Patrick Lopez comme responsable.

- Tennis de table

Forte participation. Un animateur (Roger Rouchaud en attente de M2). Les créneaux seront maintenus sans limitation.

- Marche nordique

Bonne participation.

Un animateur (Lucien Pellin) en cours de formation. Le créneau sera maintenu sans limitation.

- Pétanque

Forte participation. Les 3 créneaux actuels seront maintenus sans limitation.

Deux animateurs en cours de formation (stage fin juin) : Guy Mallard et Philippe Flandrin.

- Bowling

Les 2 créneaux actuels seront maintenus sans limitation.

Une soirée est envisagée fin septembre début octobre et une en décembre.

- Tir à l'arc

Les 2 créneaux actuels seront maintenus sans limitation ainsi que l'achat des carnets via le club.

- Sophrologie

Un groupe sera constitué avec limitation. Marie-Christine Couthenx étant indisponible en septembre/octobre la reprise devrait se faire en novembre. Les inscriptions seront suspendues jusqu'à fin octobre.

- Ski

On s'oriente vers des séjours organisés par le CODERS avec un responsable RSSB pour faire la liaison (Michel Cannasse, à confirmer).

AG électorale

Prévue le mercredi 18 octobre.

Merci aux volontaires de se faire connaître.

Formation

Le tableau de suivi a été actualisé.

Sorties et Bordeaux à pied

Prestations particulièrement appréciées.

Martine Vonachen secondera Monique Blouin Dutilh pour les sorties

Activités extérieures

Participation possible d'une équipe RSSB aux jeux d'Aquitaine, à Léognan, le 26 septembre (8/10 personnes).

25 et 26 novembre cross Sud Ouest.

Fête de fin d'année du 21 juin à la Magdeleine

Le DJ est réservé pour le repas dansant.

Nous ferons, comme l'an dernier, le maximum d'activités sportives le matin (voire l'après-midi). Apéro le midi offert par le club avec pique-nique tiré du sac.

Tir à l'arc et quelques jeux seront proposés en libre-service après le pique-nique.

***Prochaine réunion : le mercredi 27 septembre 2023, à la maison des assos de Gujan (9 H)
elle sera suivie d'un apéro garni.***

Signé : Michel Féron